

Une œuvre d'art méconnue dans le Nogentais : le tombeau de l'abbé Terray



*Buste de l'abbé Terray attribué à Félix Lecomte.
Collection abbaye de Chaalis (cliché de Pierre Marot,
ancien conservateur de l'abbaye).*

Si la renommée du château de la Motte-Tilly dépasse largement les frontières du département, le village garde quant à lui toute sa quiétude, baignant ses pieds dans une Seine pacifique.

Il possède encore d'assez beaux bâtiments tels l'ancien presbytère (1725) ou cette charmante chapellenie dont les fondations remonteraient au moins au XVI^e siècle ; des maisons longues et basses ; des corps de ferme aux longs murs du XVIII^e, en carron de terre jaune ; tout cela proche d'une église sans prétention.

Sous son apparente banalité, l'église conserve une œuvre d'art méconnue du grand public : le tombeau de l'abbé Terray, sculpté à la fin du XVIII^e siècle par Félix Lecomte. Sans être un chef-d'œuvre de la sculpture funéraire, ce monument nous rappelle les hautes charges qu'occupait l'abbé Terray.

L'abbé Terray, seigneur de La Motte-Tilly

Le 24 mai 1748, le maréchal de Noailles cède la terre de La Motte-Tilly aux frères Terray. Au moment où il prend possession du domaine, l'abbé Terray n'est alors que conseiller au parlement de Paris. Ce n'est qu'en 1769 que, protégé par la Pompadour, il entrera dans le « Triumvirat Maupéou » et deviendra Contrôleur

général des Finances puis ministre d'État et ordonnateur des bâtiments du roi. Les mesures qu'il prit pour rétablir le trésor royal le rendirent parfaitement impopulaire ; mais avec le recul du temps, on ne peut nier leur efficacité. Il n'hésita pas à réduire les pensions des grands privilégiés et à leur faire payer un impôt.